



# INFO → ÉNERGIE à MAYOTTE

## ECO-GESTES ET TRANSPORTS

Les gestes utiles, pratiques, gratuits pour réduire votre facture d'électricité et de carburant, tout en protégeant l'environnement, c'est simple il suffit de :

- Garder les bonnes habitudes
- Faire le bon choix des équipements économes en énergie
- Favoriser les modes de déplacements doux et le covoiturage

02 69 620 626  
conseil@eie-mayotte.fr  
www.eie-mayotte.fr



EIE Mayotte

Conseillers techniques : Abissi SAINDOU

Tchico SOUFFOU



# 1

## Les éco-gestes simples de la maison :

- J'éteins la lumière en quittant une pièce, c'est environ 200 € économisés dans l'année.
- Je ne laisse pas les appareils en veille, cela représente jusqu'à 20% de la consommation totale en électricité.
- Je débranche les chargeurs de téléphone portable et d'autres accessoires si ceux-ci sont chargés.
- J'installe des multiprises électriques avec interrupteur sur les équipements HIFI et informatiques afin de couper les appareils en veille.
- J'attends que les aliments soient froids avant de les placer dans le réfrigérateur.
- Je dégivre régulièrement mon congélateur, c'est 30% de la consommation d'électricité économisée.
- Je fais attention à éloigner le plus possible mon congélateur ou réfrigérateur (source froide) de ma gazinière (source chaude).
- Je fais tourner le lave-linge une fois plein et je choisis un programme court ou économe car un cycle à 40°C consomme 3 fois moins qu'un cycle à 90°C.



**Eteindre ses appareils électriques plutôt que de les laisser en veille représente des économies importantes :**

| Description | Consommation énergétique kWh/an | Consommation annuelle (€)<br>Tarif EDM HT 0,0932 (€/kWh) |
|-------------|---------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Téléviseur  | 26                              | 2,42                                                     |
| Jeux vidéo  | 15                              | 1,40                                                     |
| Imprimante  | 59                              | 5,50                                                     |
| Ordinateur  | 22                              | 2,05                                                     |
| Lecteur DVD | 36                              | 3,36                                                     |
| Home cinéma | 51                              | 4,75                                                     |
| Total       | 209                             | 19,50                                                    |

Source EDM

# 2

## Le bon choix des équipements économes en énergie :

### Je sais choisir mes équipements électroménagers :

Prendre l'étiquette énergie comme critère de choix. Son affichage est obligatoire et renseigne sur la consommation énergétique de votre appareil.



| Description                                                | Etiquette A | Etiquette A+++ |
|------------------------------------------------------------|-------------|----------------|
| Coût de l'achat (€)                                        | 465,00      | 499,00         |
| Capacité (kg)                                              | 7           | 8              |
| Consommation annuelle (kWh/an)                             | 952         | 192            |
| Tarif de l'électricité HT (€/kWh donnée EDM)               | 0,0932      | 0,0932         |
| Consommation annuelle (€/an)                               | 88,70       | 17,89          |
| Coût sur 2 ans (achat + coût annuel) (€)                   | 642,40      | 534,78         |
| Economie réalisée sur 2 ans par rapport à une classe A (€) |             | 107,62         |
| Temps de retour sur investissement (TRI*) - (mois)         |             | 5,7            |

\*TRI = Investissement / gain  
 $(499 - 465) / (88,70 - 17,89) = 0,48$  an soit 5,7 mois.

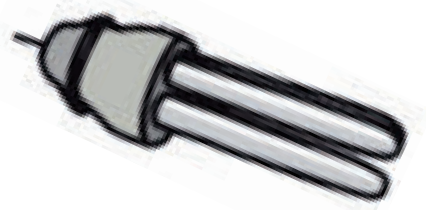
*Chiffres donnés à titre indicatif.*

**Un lave-linge A+++ consomme moins qu'un lave-linge A**

## Je sais choisir mon éclairage :

Pour économiser sur l'éclairage, penser à :

- Eteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce.
- Favoriser la lumière naturelle si possible.
- Dites « NON » à l'ampoule à incandescence ou à éco halogène et dites « OUI » à l'ampoule fluo compacte / basse consommation (LBC) ou LED.



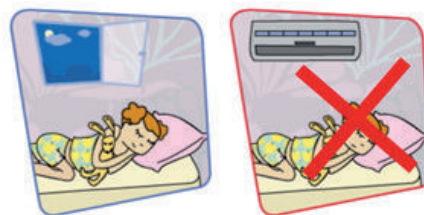
| Description                                                                | Lampe à incandescence<br>ou éco halogène | Lampe Fluo compacte<br>ou LBC |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------|
| Coût de l'achat (€)                                                        | 2                                        | 5                             |
| Puissance (W)                                                              | 60                                       | 15                            |
| Consommation annuelle (kWh/an)<br>(5h/jour pour 365 jours dans l'année)    | 109,5                                    | 27,38                         |
| Tarif de l'électricité HT (€/kWh donnée EDM)                               | 0,0932                                   | 0,0932                        |
| Consommation annuelle (€/an)                                               | 10,20                                    | 2,55                          |
| Coût sur 2 ans (achat + coût/an) (€)                                       | 22,40                                    | 10,10                         |
| Economie réalisée sur 2 ans par rapport à<br>une lampe à incandescence (€) | -                                        | 12,30                         |
| Temps de retour sur investissement (TRI*)<br>(mois)                        | -                                        | 4,7                           |

\*TRI = Investissement / gain  
 $(5 - 2) / (10,20 - 2,55) = 0,39$  an soit 4,7 mois.

*Chiffres donnés à titre indicatif.*

## Confort thermique :

Privilégiez les brasseurs d'air à la climatisation et si possible profitez de l'aération naturelle.



Pour assurer le confort thermique de l'habitat, il serait préférable d'installer des brasseurs d'air plutôt que d'avoir recours à un système de climatisation.

Pour une pièce d'environ 15 m<sup>2</sup>, il est recommandé d'installer un brasseur d'air plafonnier. La hauteur sous plafond préconisée est de 2,5 m.

1 heure de climatisation représente 24 heures de brasseur d'air.

**Tableau de comparaison entre un brasseur d'air et un climatiseur à vitesse variable :**

| Description                                                             | Climatisation<br>à vitesse variable (1) | Brasseur d'air<br>performant (2) |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|----------------------------------|
| Coût à l'achat (€)                                                      | 659,00                                  | 295,00                           |
| Puissance électrique (W)                                                | 670                                     | 42                               |
| Consommation annuelle (kWh/an)<br>(5h/jour pour 180 jours dans l'année) | 603                                     | 37,80                            |
| Aide financière EDM                                                     | 0                                       | 50                               |
| Tarif de l'électricité HT (€/kWh donnée EDM)                            | 0,0932                                  | 0,0932                           |
| Coût de la consommation annuelle (€/an)                                 | 56,20                                   | 3,52                             |
| Coût sur 2 ans (achat + consommation annuelle) (€)                      | 771,40                                  | 252,04                           |
| Economie réalisée sur 2 ans par rapport à une climatisation (€)         | -                                       | 519,72                           |
| Temps de retour sur investissement (TRI*) (mois)                        | -                                       | 8                                |

\*TRI = Investissement / gain  
 $(659-295)/(771,40 - 252,04) = 0,7$  an soit 8 mois.

(1) Type «Inverter»

(2) Type «Hunter»

*Chiffres donnés à titre indicatif.*

# 3

## Le suivi de sa consommation d'énergie :

Réduire sa facture d'électricité représente un enjeu financier et environnemental. Il est donc important de mieux gérer sa consommation d'électricité.

Pour ce faire, EDM (électricité de Mayotte) a mis en place le compteur **«ANKIBA»**. Ce compteur vous permet de connaître précisément vos dépenses et donc de réduire vos factures d'électricité.

A travers le système de point de vente à proximité du village :

- Vous minimisez les déplacements et contribuez à la réduction des gaz à effet de serre dûs au nombre de véhicules présents sur la route.
- Vous n'avez plus de frais de relance de 7,62€. Vous éviterez les frais de coupure pour impayés qui sont de 45€, pour la mise en service de l'électricité dans les 48h, ou de 105€ pour le rétablissement dans la journée.

### 1) Comment bénéficier du service « ANKIBA » ?

Il existe 2 types de souscription :

- Vous avez déjà un compteur classique et souhaiteriez le remplacer. Il y aura des frais d'accès de 45€ et les frais d'intervention de 45€ également à votre charge.
- Vous n'avez pas de compteur ou souhaiteriez en rajouter un autre, il y aura des frais de 259€ à votre charge.

## 2) Rechargement

Le compteur ANKIBA vous alerte quand le crédit est bientôt épuisé. Une fois épuisé, vous avez un crédit de secours d'environ une semaine.

Dès que le compteur commence les alertes, vous devez vous rendre en boutique muni de la carte ou du numéro d'identification du compteur pour l'achat d'un nouveau ticket (comme pour les téléphones portables).

Il existe 30 points de vente répartis sur toute l'île. Attention un ticket est valable pour un seul et unique compteur.



*Terminal du compteur*



*Carte d'identification*



*Logo point de vente*

EDM met à disposition un service dépannage 24h/24 et 7j/7 aux services des clients en téléphonant au 0269 60 82 60

Ou

Des conseillers et des gestionnaires qui vous accueillent du lundi au jeudi de 7h30 à 13h50 et le vendredi de 7h30 à 14h.

# 4

## Les transports :

Mayotte est dépendante à 98% du pétrole pour sa consommation énergétique globale. Outre la production d'électricité qui représente 33% (source bilan énergétique 2011), ce sont les transports qui consomment le plus cette énergie dite « fossile » (environ 58%, source bilan énergétique 2011).

Et si nous adoptions une conduite souple et économique ?

Cela permet de faire des économies et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Le défi aujourd'hui et demain est de s'orienter vers des modes de déplacements plus pratiques et respectueux pour l'environnement. Pour ce faire :

- Je propose à mes voisins ou collègues de travail de partager la même voiture pour les déplacements quotidiens. En plus de la diminution des pollutions et des embouteillages, le covoiturage diminue les frais de déplacement et favorise la convivialité.
- Consulter le site : <http://www.covoiturage-mayotte.fr>



- Je privilégie les transports en commun, le vélo ou la marche à pied surtout si j'ai à effectuer un court trajet au village ou en ville.

